

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 18 mai 2017

La douane saisit 223 kg de cocaïne à bord d'un caboteur au large de la Martinique

Lors d'une opération de lutte contre le trafic de stupéfiants en haute mer, les agents des douanes de la Direction Régionale Garde-côtes Antilles-Guyane (DRGC) et de l'échelon local de la Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED), ont saisi 223 kg de cocaïne.

Agissant sous l'autorité du Préfet de la Martinique, délégué du Gouvernement pour l'action de l'État en mer, une vedette garde-côtes des douanes a appareillé, le 14 mai 2017, pour intercepter un caboteur battant pavillon Saint-Vincent-les-Grenadines, navigant au large de la Martinique. Celui-ci a été localisé, en pleine nuit, à une quarantaine de kilomètres des côtes françaises.

Les agents des douanes ont mis en œuvre les dispositions de l'article 17 de la convention de Vienne qui permet d'arraisonner un navire en haute mer, avec l'accord de l'Etat du pavillon, quand il est soupçonné de se livrer à un trafic de stupéfiants. Les autorités de Saint-Vincent ayant accepté la demande d'arraisonnement et de contrôle, les douaniers ont pu procéder au contrôle. Ils ont mis à jour une cache aménagée sophistiquée, située à l'avant du navire et renfermant la drogue.

Cette saisie, fruit d'investigations conduites par la DNRED en étroite coopération avec les partenaires internationaux et régionaux mobilisés pour lutter contre le trafic de drogue, illustre les modalités d'action des réseaux criminels. Profitant de la proximité de l'arc caribéen avec l'Amérique du Sud, ces derniers convoient régulièrement des quantités importantes de stupéfiants, y compris pour alimenter le marché antillais.

A l'issue de la procédure douanière, les stupéfiants et les personnes mises en cause, toutes de nationalité grenadienne, ont été remis aux services de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants (OCRITIS), chargés des suites de l'enquête judiciaire par le Procureur de la République de Fort de France.

En 2016, la douane française a saisi 11,7 tonnes de cocaïne.

POUR ALLER PLUS LOIN

- vidéo : [Cliquer ici](#)
- photos : [Cliquer ici](#)
- site Internet : [Cliquer ici](#)

Contacts presse :

DRGC Antilles-Guyane : 06 96 26 66 27

DNRED Antilles-Guyane : 06 96 45 33 67

Service presse de la douane : 01 57 53 47 18